

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC des Laurentides que le conseil de la MRC des Laurentides, à une séance tenue le 19 juillet 2012, a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 271-2012**RÈGLEMENT CONCERNANT LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LA
DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE DES
MUNICIPALITÉS D'ARUNDEL, BARKMERE, BRÉBEUF, CANTON D'AMHERST,
HUBERDEAU, IVRY-SUR-LE-LAC, LABELLE, LA CONCEPTION, LAC-
TREMBLANT-NORD, LA MINERVE, LANTIER, MONTCALM, MONT-TREMBLANT,
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS ET DE SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES**

Toutes les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la MRC des Laurentides sis au 1255, chemin des Lacs, à Saint-Faustin-Lac-Carré, ou au bureau de chaque corporation municipale faisant partie de la MRC des Laurentides.

Donné à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce vingt-quatrième jour du mois de juillet de l'an deux mille douze (24 juillet 2012).

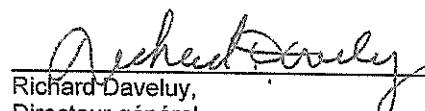
Le directeur général
et secrétaire-trésorier,


Richard Daveluy

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Val-David (Québec), certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie dans le hall d'entrée de l'édifice de la MRC des Laurentides et que j'en ai transmis copie dans toutes les municipalités locales conformément à l'article 433 du *Code municipal du Québec*, pour fins de publication.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 24 juillet 2012.


Richard Daveluy,
Directeur général
et secrétaire-trésorier

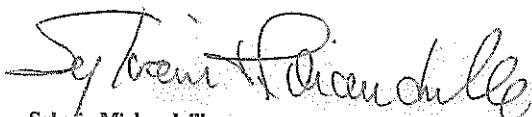
MRClaurentides.qc.ca

1255, chemin des Lacs, Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2 T. 819 425.5555 Téléc. 819 688.6590

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, Secrétaire trésorier de la Municipalité Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 31 juillet 2012 entre 8 heures et 21 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 31 juillet 2012.


Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier